AVERTISSEMENTS AGRICOLES

30

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-4-65 008808

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Plean - TOULOUSE

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

15 F.

Supplément N° 1 au bulletin n° 55 — 1965 – 10

-AVERTISSEMENTS-

/ARBRES FRUITIERS/

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER :

Les projections d'ascospores sont actuellement moins intenses que lors de la première décade du mois. En outre la croissance des jeunes organes s'est également très sensiblement ralentie.

Cependant, en raison du temps qui demeure humide, incertain et de la présence de taches, parfois assez nombreuses, dans certains vergers de poiriers et de pommiers, il est recommandé d'effectuer sans attendre un nouveau traitement soigné.

/V I G N E/

Black-rot :

Les germes du champignon, produits à partir des organes de conservation contenus surtout dans les grains attaqués l'an dernier, sont projetés sur les organes en voie de croissance à l'occasion des pluies.

De faibles projections ont déjà été constatées.

En conséquence, uniquement dans les foyers sérieux observés en 1964, un traitement pourrait être appliqué lorsque les premières feuilles sont étalées.

-INFORMATIONS-

/V I G N E/

MILDIOU :

On se rapproche du moment où l'établissement des foyers primaires sera possible. Continuer donc à favoriser l'écoulement des eaux de pluie pour éviter la formation de flaques.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES :

Les premières éclosions d'araignées rouges ont été constatées récemment alors que les araignées jaunes ont commencé leur activité.

Dans les vignes où la présence de ces animaux est reconnue, il est nécessaire d'appliquer un traitement dès à présent à l'aide d'un acaricide.

ACARIOSE :

Si le traitement de prédébourrement n'a pu être mis en place, intervenir maintenant à l'aide d'un oleoparathion ou d'un parathion.

757

Le traitement ne sera efficace que s'il est pratiqué au cours d'une journée chaude.

Bien entendu, cette information ne concerne que les vignes dans lesquelles des dégâts ont été constatés en 1964.

/CULTURES LEGUMIERES/

MALADIES DU FEUILLAGE ET BOTRYTIS DU FRAISIER

Effectuer sans attendre un traitement très soigné en employant soit un produit à base de Captane à la dose de 250 grammes de MA/hl ou de Thirame à la dose de 300 gr MA/hl.

Renouveler l'application au bout de 5 à 6 jours si le temps se maintient toujours très humide.

SEPTORIOSE DU CELERI :

Les premières taches viennent d'apparaître. Il est conseillé de traiter soit avec un fongicide à base de cuivre (bouillie bordelaise à 1%, oxychlorure de cuivre à 250 gr de cuivre métal par hectolitre d'eau) soit avec un fongicide organique de synthèse (oxyquinoléate de cuivre à 50 gr de MA/hl, manèbe à 160 gr. doguadine à 100 gr, etc...

MOUCHE GRISE DES SEMIS SUR HARICOTS :

Les larves de cette mouche creusent les galeries dans les jeunes plantules pouvant provoquer leur mort.

L'enrobage des semences avec du lindane, aldrine, dieldrine à 2 gr, 5, l'heptachlore à 5 gr pour 10 kilos de graines permet d'éviter les attaques. L'adjonction d'un fongicide (thirame ou manèbe) est recommandée pour lutter contre divers champignons provoquant la fonte des semis.

/C O L Z A/

CHARANCON DES SILIQUES :

Ce déprédateur est parfois abondant dans les champs de Colza, surtout en bordure de ces cultures.

Dès qu'on observe plusieurs charançons par hampe florale il est recommandé de traiter, l'application étant effectuée dans toute la mesure du possible, au cours d'une journée ensoleillée.

Comme le traitement intervient pendant la floraison, seuls les produits non toxiques à l'égard des abeilles peuvent être utilisés.

TOULOUSE, le 15 AVRIL 1965

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX